

VIES DE FAMILLES IMMIGRÉES

Caroline Helfter

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2007/8 n° 144 | pages 25 à 26

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-8-page-25.htm>

Pour citer cet article :

Caroline Helfter, « Vies de familles immigrées », *Informations sociales* 2007/8 (n° 144), p. 25-26.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Vies de familles immigrées

Contrairement aux idées reçues, la vie des immigrés installés en France est bel et bien une vie de famille. Comparés à l'ensemble de la population de même sexe et de même âge (45-70 ans), une grande enquête réalisée, en 2002-2003, par la Caisse nationale d'assurance vieillesse ⁽¹⁾ établit que les hommes et les femmes immigrés sont plus souvent mariés et moins fréquemment divorcés, et s'il y a autant d'hommes célibataires dans les deux populations (13 %), les femmes seules sont moins nombreuses parmi les immigrées que parmi les non-immigrées (8,7 %, contre 10,9 %). En raison d'une fréquente cohabitation avec les enfants, les immigré(e)s sans conjoint ne sont pas forcément isolé(e)s : 21 % d'entre eux/elles vivent dans un ménage de deux personnes, environ 16 % dans un ménage de trois à cinq personnes, et 2,7 % dans un foyer de six personnes ou plus.

Les configurations familiales, cependant, sont très différentes selon les pays d'origine. C'est parmi les Européens du Nord que les personnes seules sont les plus nombreuses (20 %), et il s'agit deux fois sur trois de femmes. Il y a aussi de nombreux isolés parmi les Italiens et les Espagnols (un peu plus de 16 %), dont également une majorité de femmes. Ces taux de personnes seules sont moins élevés parmi les Algériens (12,7 %) et les ressortissants de pays d'Afrique hors Maghreb (10,3 %), et ce sont alors surtout des hommes. Dans près de trois quarts des cas, les Asiatiques isolés sont aussi des hommes, mais, à l'instar des Portugais, ils sont les moins nombreux à vivre seuls (7 %).

Les différences entre pays sont encore plus nettes si on considère les ménages les plus denses : 35 % des Marocains, près de 30 % des natifs africains, et entre 20 et 23 % des immigrés originaires des autres pays du Maghreb, de Turquie et du Proche-Orient vivent dans des foyers composés d'au moins six personnes, contre 10 % des Asiatiques et 1 à 3 % des Européens du Nord et du Sud.

Si les familles nombreuses sont plus fréquentes parmi les immigrés que dans la population générale – 34 % (contre 16 %) ont quatre enfants ou plus –, l'enquête de la CNAV fait aussi apparaître la grande hétérogénéité des tailles des familles selon les origines. Près des deux tiers des familles algériennes, marocaines et turques ont au moins quatre enfants. Cette proportion tourne autour de 40 % chez les familles tunisiennes et africaines, et elle est de 31 % chez les Asiatiques. Mais, parmi les Européens du Sud, on ne compte plus que 20 à 24 % de familles aussi nombreuses, et 14 % chez les Européens du Nord.

Caroline Helfter

1 - Voir L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France, ouvrage publié sous la direction de Claudine Attias-Donfut, Armand Colin, 2006, 358 p., 27 euros.